



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Déposé / Reçu le

16 AOÛT 2022

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

Réserve
au
Moniteur
belge



22101651

N° d'entreprise : 0429 199 165

Nom

(en entier) : **Cullen International SA**

(en abrégé) :

Forme légale : **SA**Adresse complète du siège : **Clos Lucien Outers, 11-21/1 B-1160 Auderghem****Objet de l'acte : Reconduction**

Extrait du PV de l'Assemblée Générale des actionnaires du 24/06/2022

L'assemblée renomme avec effet à dater de la présente décision et jusqu'à la date de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2023 les administrateurs suivants :

Madame Jean Cullen
Monsieur Graham Tidd
Monsieur Philippe Defraigne
BV All Together, représentée par Monsieur Bruno Segers
Monsieur Bernard Marr

Les administrateurs nomment Madame Jean Cullen comme administrateur délégué et présidente du Conseil d'Administration.

Mme Michèle Ledger est également renommée pour la même période comme délégué à la gestion journalière jusqu'à la date de la prochaine assemblée générale en 2023. Il peut être mis fin au mandat de cette déléguée à la gestion journalière à tout moment par le conseil d'administration sans préavis, ni indemnités. Ses pouvoirs sont limités à la signature des contrats et documents administratifs liés à ces contrats ainsi qu'à toute facturation des services fournis par la société.

L'assemblée nomme avec effet à dater de la présente décision et jusqu'à la date de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2023 les suppléants à la déléguée à la gestion journalière suivants :

Monsieur Ezequiel Dominguez
Monsieur Philippe Defraigne

Mr Defraigne et Mr Dominguez sont nommés en cas de défaillance de Mme Ledger, si celle-ci se trouve dans l'incapacité d'assurer ses fonctions, pour la même période jusqu'à la date de la prochaine assemblée générale en 2023. Il peut être mis fin à leurs mandats de délégués suppléants à la gestion journalière à tout moment par le conseil d'administration sans préavis, ni indemnités. Ses pouvoirs sont limités à la signature des contrats et documents administratifs liés à ces contrats ainsi qu'à toute facturation des services fournis par la société.

Les administrateurs nomment Monsieur Graham Tidd en tant que suppléant si Madame Jean Cullen, administrateur délégué et présidente du Conseil d'Administration, devait se trouver dans l'incapacité d'assurer ses fonctions temporairement. Si Monsieur Graham Tidd devait à son tour se trouver dans l'incapacité d'assurer ses fonctions de Président et administrateur délégué suppléant, Monsieur Philippe Defraigne assurerait ce rôle jusqu'à la date de la prochaine assemblée générale en 2023.

Jean Cullen
Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/08/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).